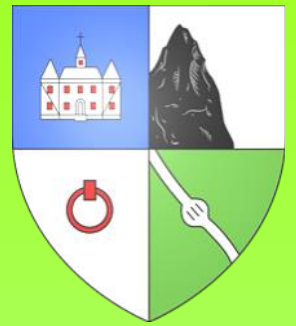


# Le Gué De Velluire



Janvier 2021

**BULLETIN  
MUNICIPAL**





## Le mot du Maire ...

### Guétréennes et Guétréens,

Nous voici en 2021 ! Avec l'espoir de voir disparaître ce virus qui a bouleversé notre vie de tous les jours.

Ce premier bulletin municipal de l'année va vous présenter les actions 2020/2021 :

Tout d'abord bien sûr, la salle des fêtes. Les travaux se terminent. Nous aurons là, un bel espace pour se retrouver lors des fêtes, mariages, concours de belote, animations des associations, et bien d'autres...

Dès que la situation sanitaire le permettra, nous procéderons à l'inauguration de façon à mettre la salle à disposition de tous.

Comme vous avez pu le constater, les allées du cimetière ont été rénovées : l'allée principale en béton poreux, les autres allées en bitume enrobé, un mur a été construit pour finir l'enceinte du cimetière. Et ceci dans le souci de confort et de sécurité pour les visiteurs.

Toutes ces réalisations ont pour but également de dynamiser le village.

La commission sécurité travaille sur l'aménagement de l'entrée du village. Des projets se dessinent tels que : aménagement de la descente de l'église, passage piéton, travaux aux arrêts de car et ce toujours dans le souci de sécurité et de ralentir la vitesse à l'entrée du bourg.

D'autres projets verront le jour, au fur et à mesure, dans le respect de notre budget.

Le Conseil Municipal, avec les différentes commissions, travaille afin de pourvoir à toutes les demandes qui peuvent faire évoluer notre village.

Pour terminer, je vous adresse à toutes et tous, en mon nom et celui du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé... N'oublions pas ceux qui sont dans la peine ou l'isolement, comme je vous l'ai déjà dit, « Avançons en 2021 avec sérénité, continuons à prendre soin de nous et de nos proches »



*Vive le Gué de Velluire  
Votre maire, Joseph Marquis*

## Au sommaire de votre bulletin...

Etat civil .....	P4	Associations communales .....	P10	Animation personnes isolées .....	P18
Assistante maternelle .....	P4	Twirling Club .....	P10	Commerces .....	P19
Aménagement Cimetière .....	P4	Les Randonneurs du Marais .....	P11	Fibre optique .....	P19
Cérémonie du 11 Novembre .....	P5	Maison de Santé .....	P12	Garde particulier communal .....	P20
CCAS .....	P5	Bibliothèque .....	P12	Infos Sud Vendée Littoral .....	P21
Hommage à Mme OUVRARD .....	P6	Cabinet pluridisciplinaire .....	P13	Dossier sécheresse .....	P22
Comité des Fêtes .....	P6	Nouveau Service .....	P13	Points de regroupement .....	P23
Ecoles .....	P7	Salle des Fêtes .....	P14-15	Horaires Agences Postales.....	P23
Garderie .....	P7	Remerciements artisans .....	P16	ADMR .....	P23
Amicale Laïque .....	P8	Tarif Salle des Fêtes .....	P16	Calendrier des manifestations .....	P24
Animation de Noël .....	P8	Société de Chasse St Hubert .....	P17	Secours Catholique .....	P25
Infos Pompiers de Vix .....	P9	Déplacement solidaire .....	P18	Mission Locale .....	P26
Club Amitiés et Loisirs .....	P9			Maison du Maître de Dignes .....	P27
Familles Rurales .....	P9			Commissions Municipales .....	P28

**Toute l'équipe municipale**  
**vous souhaite une**



Photo prise hors contexte sanitaire pendant les préparatifs aux élections municipale

**Bonne et heureuse**  
**année 2021**

### Naissances :

- Hedda, Astrid, Hinata JASPARD CROCHET, le 27/04/2020 à Fontenay le Comte.

Ainsi que d'autres naissances qui ont ravies les familles guétréennes



### Décès :

- Jean, Gérard, Louis GONTHIER, le 01/09/2020 au Gué de Velluire.

- Peter, Charles O'CONNELL, le 13/04/2020 au Gué de Velluire.

- Christiane, Gilberte, Germaine GAY, le 03/05/2020 à Fontenay le Comte.

- Jean-Yves, Germain, Olivier, Roland METAY, le 12/01/2020 à Fontenay le Comte.

- Daniel, Rémy, Prosper OUVRART, le 27/10/2020 à St Herblain (44).

- Irène OUVRARD, le 11/01/2021 au Gué de Velluire.

## Assistants Maternelles...

Nous avons dans notre village 2 Assistants maternelles agréementées, pouvant accueillir votre bébé comme les plus grands:

- **Nelly JOYEUX : 02.51.52.54.61.**

- **Sandrine TEXIER : 07.86.70.82.85.**

## Aménagement du cimetière...

Le conseil municipal a confié des travaux au cimetière à l'entreprise Eiffage, route de Sainte-Hermine.

Ainsi, mi-octobre, des travaux d'aménagement ont été réalisés. Il s'agissait d'enduire l'allée centrale et celles autour du monument aux morts. Le revêtement a été fait en béton poreux.

Actuellement, la deuxième phase s'achève et s'est portée sur les allées annexes qui ont été faites en enrobé.



Ces travaux ont pour objectif d'abandonner tout désherbage au cimetière et de prodiguer un certain confort de marche pour les personnes venant se recueillir sur les tombes de leurs familles.

Un mur de clôture a également été monté au fond du cimetière.

## Cérémonie du 11 novembre 2020...

Malgré la crise sanitaire, le Conseil Municipal a tenu à rendre le traditionnel hommage en ce 11 novembre.

C'est donc dans un cimetière en cours de rénovation que nous avons pu nous rassembler. Avec la distanciation nécessaire.

Notre colistier Rudi LOUBRY par son statut militaire représentait le corps militaire et a lu la lettre de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants ainsi que le liste des combattants morts pour la France au 11 novembre 2020.



## Infos CCAS...

En raison de la crise sanitaire le repas traditionnel de fin d'année offert par la Commune a été remplacé par un plateau repas réalisé par le traiteur du Gué de Velluire TC Traiteur.

La distribution a été réalisée par les membres du CCAS et les Conseillers Municipaux.



## Au revoir Irène...

Le samedi 14 novembre 2020, Irène OUVRARD fêtait ses 106 ans. Du fait des règles sanitaires, la fête s'est déroulée en comité restreint. Le maire Joseph MARQUIS et son 1<sup>er</sup> adjoint Emmanuel DEBAECKER, se sont déplacés à son domicile pour lui rendre hommage avec des fleurs.

Irène demeurait seule chez elle, accompagnée par le service d'aide à domicile, l'ADMR de Chaillé-les-Marais et entourée par son fils et sa belle-fille, Guétréens tous deux.

Notre doyenne était une femme toujours sociable et très accueillante. Mère de quatre enfants, elle a eu la joie d'accueillir dix petits-enfants, quatorze arrière-petits-enfants et trois arrière-arrière-petits-enfants. Elle a traversé tout le XXe siècle, vécu deux guerres mondiales et la révolution technologiques (automobile, électricité, numérique, ...).

Le 11 janvier 2021, Irène OUVRARD nous a malheureusement quitté, après une vie bien remplie. Nous transmettons toutes nos condoléances à sa famille et ses proches.



Inspiré de l'article et photo parus dans Ouest France, le 16/11/2020

## Comité des Fêtes...

Le comité des fêtes Le Gué de Velluire – La Taillée est une association qui compte aujourd'hui des bénévoles motivés à organiser pour nos deux communes des manifestations sur toute l'année. Au sein de cette association les membres ont créé il y a quelques années plusieurs commissions :

- **Une commission théâtre** qui prend en charge toute la logistique autour du théâtre (montage des décors, peinture, etc...)
- **Une commission spectacles** qui propose tous les 2 ans une animation (soit sur l'une des deux communes, soit sur le site d'un spectacle)
- **Une commission voyages** qui organise tous les 2 ans un voyage sur un week-end.
- **Une commission entretien** qui s'assure du bon fonctionnement de nos matériels et effectue les réparations nécessaires si besoin.

Notre dernière assemblée générale s'est déroulée le 07 mars 2020. Le bureau a présenté son bilan moral et financier.

Nous avons commencé l'année 2020 par la reprise de nos représentations théâtrales après une année sabbatique.

Dans une salle socio-culturelle nouvellement rénovée la troupe Al'track jouait cette année une pièce de Marie Laroche-Fermis « Travaux forcés » .

Ce sera notre seule manifestation de l'année. Nous avons dû annuler notre choucroute estivale, la randonnée gourmande ainsi que notre sortie cabaret sur Nantes.

Toutes ces activités sont en sommeil pour l'instant mais le comité reste prêt. La date de notre prochaine choucroute est fixée le 21 Août 2021.

Une randonnée pourrait être organisée au printemps si nous avons le feu vert et notre sortie au cabaret serait également programmée pour fin année 2021.

Seul bémol, la troupe théâtrale ne pourra pas vous présenter de pièce en janvier 2021.

Enfin merci aux municipalités et à tous les bénévoles pour leur aide et leur soutien.

L'ensemble du comité vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.



Salle des Fêtes de La Taillée

La troupe Al'Track présente

une comédie de Marie Laroche-Fermis

**TRAVAUX FORCÉS**

VENDREDI  
24 JANVIER 2020  
20H30

SAMEDIS  
18-25 JANVIER 2020  
1ER FEVRIER 2020  
20H30

DIMANCHES  
19 JANVIER 2020  
2 FEVRIER 2020  
14H30

Tarifs :  
Adultes 8€  
10 à 16 ans 3€

Réervations placées  
Tel 02 51 52 51 85  
du lundi au vendredi de 11h30 à 20h00  
le samedi matin de 10h00 à 12h30  
Mail : texier.marie-jeanne@orange.fr

## Du côté de l'école Charles Perrault...

Les élèves de l'école Charles Perrault ont terminé l'année 2020 dans un esprit festif sur le thème de Noël. Un « escape game » pour la classe de CE2 avec des défis à réaliser permettant d'ouvrir une boîte contenant des cadeaux pour tous ; un calendrier de l'avent solidaire dans la classe de CM1, où les élèves ont apporté des jouets et des vêtements redistribués par la suite à une association caritative. Des bricolages de Noël ont également été réalisés dans toutes les classes.

M. le Maire Noël est venu distribuer des chocolats le dernier jour pour le plus grand bonheur de tous !

Les sorties pour l'année à venir sont malheureusement en pause à l'heure actuelle, mais quelques projets perdurent. Tous les élèves ont eu leur première intervention théorique sur la sécurité routière et deux séances pratiques suivront prochainement. De plus, les CE2-CM1 sont inscrits à l'événement littéraire national « Le prix des Incorruptibles », au cours duquel les élèves de toutes les écoles participantes sont amenés à élire leur livre préféré parmi une sélection de 5 ouvrages.

Toute l'équipe pédagogique se joint aux élèves de l'école pour souhaiter aux Guétréens une très bonne année 2021. Qu'elle puisse apporter à tous de bons moments et de belles réalisations, en espérant de meilleures conditions pour tous.



## Du côté de la Garderie...



### De l'extérieur :

Comme prévu au retour des vacances de la Toussaint, les enfants ont pu admirer la nouvelle façade de la garderie, sous le thème du conte du Petit Chaperon Rouge.

Bravo à Anne LEBON, entreprise **UNE**

**TOUCHE DE JOIE**, pour son excellent travail.



### De l'intérieur :

*Le mot de Sabrina LIGONNIERE, Responsable de la Garderie*

« En cette période COVID, la garderie participe à la bonne mise en place des gestes barrières sanitaires. Pour cela, elle est devenue temporairement le lieu de restauration des CE2 les midis. Cela permet de gérer plus facilement le flux des enfants les midis au déjeuner et en plus, ce nouvel agencement permet aussi aux enfants de la garderie de profiter d'un nouvel espace de jeux.

Certes cela demande plus de travail de désinfection, cependant notre motivation est toujours de protéger nos enfants dans plus de joie, de jeux, de loisirs et de plaisir partagé ! »

## Amicale Laïque...

L'apparition de l'épidémie de Covid-19 nous a contraints à annuler nos manifestations en 2020 (vide-greniers, fêtes des écoles, spectacle de Noël).

Pour 2021, le flou persiste et nous allons privilégier les ventes à emporter afin de générer malgré tout des bénéfices pour les enfants de l'école.

Pour commencer début décembre, l'Amicale Laïque a distribué les sapins de Noël Bio produit par La Sapinière EURL Chenu Ferme Bio aux Essarts-en-Bocage.

Malgré le confinement nous avons pu récupérer les commandes passées début novembre. Pas moins de 30 familles des communes du Gué de Velluire et de la Taillée ont passé commande, mieux que l'année dernière !

Nous remercions encore ces derniers pour leur participation et nous donnons rendez-vous l'année prochaine pour réitérer cette action en espérant être encore plus nombreux.

En attendant, l'Amicale Laïque vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et espère vivement vous retrouver bientôt !

*L'Amicale Laïque*

## Animation de Noël...



Nous avons eu la surprise le Jeudi 10 Décembre de découvrir devant la Garderie de l'école une boîte aux Lettres déposée sûrement par les Lutins du Père Noël, afin de récupérer les listes des enfants du Gué, La Taillée et de l'école pour la nuit du 24 Décembre.

Comment le savons-nous ?? Simplement parce ce qu'avec la boîte il y avait une lettre du Père Noël nous indiquant qu'il passerait récupérer toutes les lettres des enfants sages le 21 Décembre.

Comme à son habitude le Père Noël était à l'heure le 21 Décembre, pas moins de 20 enveloppes ont été déposées par les enfants, le Père Noël, content, nous a donné rendez-vous en décembre 2021 tout en souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année à tout le village.

### Message pour tous les enfants des villages

**Ho HO Ho !!!!!!!**

**Mes lutins ont eu la bonne idée de fabriquer plusieurs boîtes aux lettres, afin de récupérer plus rapidement vos listes de souhaits pour Noël.**

**En plus de vos listes, n'hésitez pas à me glisser des dessins afin d'égayer l'atelier de mes lutins.**

**N'oubliez pas de noter votre nom et prénom car même si je suis débordé en ce moment vous aurez ma réponse rapidement.**

**J'ai déjà pris rendez-vous le lundi 21 décembre pour récupérer tous vos courriers.**

**En attendant je vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année.**

**Père Noël.**

## Infos Pompiers de Vix...

Cette année, nous avons accueilli 2 nouvelles recrues, mais également 2 départs pour raisons professionnelles.

Le centre de secours compte aujourd'hui 26 sapeurs-pompiers, dont 5 femmes qui sont à vos côtés nuit et jour.

Nous sommes divisés en 4 équipes d'environ 6 pompiers, et nous tournons sur 4 semaines de garde dans le mois, soit une par équipe.

L'Episode COVID nous a tout de même permis d'assurer la continuité de notre formation qui se veut toujours plus complète et complexe.

Aider et porter secours à autrui vous intéresse ? Alors, rejoignez-nous, vous trouverez toutes les informations sur notre site : [www.pompiersvix.com](http://www.pompiersvix.com) ou en envoyant une lettre de motivation au centre de secours à l'attention du lieutenant Naulleau.



## Club Amitié et loisirs Guétréen...

Les membres du conseil d'administration se sont transformés en lutin, et ont distribué des paniers garnis aux 88 membres du club, leur souhaitant ainsi de bonnes fêtes.

La présidente et l'ensemble des membres du C.A. vous présentent leurs meilleurs vœux, en attendant de nous retrouver, continuons à prendre soin de nous.



## Familles Rurales...

Les cartes d'adhésion 2021 sont arrivées !!! Vous pouvez vous inscrire par mail [e.debaecker@gmail.com](mailto:e.debaecker@gmail.com) ou contacter la présidente au 02.51.69.26.71.

La présidente et l'ensemble du CA vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

En cette période de pandémie, l'équipe municipale est consciente de la difficulté de poursuivre, pour nos associations communales, leurs activités respectives. Cela impacte leurs finances, les mettant ainsi en difficulté.

Mais restons optimistes, cette période sera bientôt derrière nous.

C'est pourquoi la municipalité met à la disposition de toutes les associations qui agissent sur et pour le territoire de la commune du Gué de Velluire, sa page Facebook et son nouveau site internet afin qu'elles puissent d'ores et déjà annoncer leurs manifestations et ainsi gagner en visibilité pour leurs actions futures.

Pour cela, envoyer vos articles, annonces, affiches etc... à l'adresse mail de la Mairie qui se chargera de la diffusion sur son réseau de communication.

Si vous souhaitez rejoindre l'une de nos associations, voici les contacts :

- **Amicale Laïque** - Jonathan 06.60.98.17.44 ou Marine 06.61.5964.43.
- **Amitié et Loisirs Guétréen** - Odile DEBAECKER - 02.51.69.26.71.
- **Amoureux d'Arts et Culture** - Bernard FILLON -
- **Bibliothèque** - Ouvert le mardi 16h30/18h et le samedi 10h30/12h - 02.51.69.21.01.
- **Comité des Fêtes** - Patrick GAINET - 02.51.52.52.41.
- **Comité des Jeunes** - Coline BENOIST - coline11012004@gmail.com
- **Familles Rurales** - Odile DEBAECKER - 02.51.69.26.71.
- **F.N.A.C.A** - Guy PRIOUZEAU - 2 rue des Grises, 85770 LE GUE DE VELLUIRE
- **Le Cercle St Martin** - André-Marie RIBREAU - 02.51.52.51.02.
- **Les Randonneurs du Marais** - Marcelle BONNEAU - 02.51.52.54.93.
- **Les Mille Goules (Motos Club)** - Frédéric GRONDIN - 07.81.27.42.76.
- **St Hubert (Société de chasse)** - 02.51.52.35.72.
- **Twirling** - Rodolphe GIRARD - 06.12.01.15.66.
- **Amicale des Sapeurs Pompiers de Vix** - 06.71.61.91.72.
- **Entente Sportive du Marais** - Hervé DEVANNE - 06.02.03.47.09

## Twirling club...

Le Twirling a repris ses séances d'entraînement depuis le 15 décembre.

- Pour le Gué de Velluire - Salle des fêtes de La Taillée, le mercredi de 14h à 17h.

- Pour Fontenay le Comte à la salle Chamiraud (derrière Le-clerc), le vendredi de 18h à 20h30.

Pour plus de renseignements, appeler le Président Girard Rodolphe au 06.12.01.15.66.



## Les Randonneurs du Marais...

Pas de cocorico pour l'année 2020 ! Comme tout un chacun, l'association les Randonneurs du marais sud Vendée, affiliée à la Fédération française de randonnée pédestre, a été confinée.

Pour son 10e anniversaire, elle a été privée de sortie pendant de longues semaines. Les km parcourus ont été réduits de moitié ! Mais les km effectués après le confinement avaient un goût de friandise, chaque licencié en a profité d'autant plus que les journées étaient les plus longues. Comme d'autres, nous avons retrouvé les parcours en direction de l'île d'Elle, de La Taillée, de Vouillé ou encore de Velluire lorsque marcher au sein d'un grand groupe n'était pas possible et qu'il fallait respecter une certaine distance à partir de son point de départ. Les randonneurs ont suivi à la lettre les injonctions du corps médical leur demandant de pratiquer un exercice physique pour rester en forme malgré une sédentarité imposée. Faut-il le rappeler ? Le seul équipement indispensable pour la marche est une paire de bonnes chaussures de marche et aussi un petit sac à dos pour l'indispensable bouteille d'eau. Pour le reste, chacun a ce qu'il faut dans son armoire : chapeau ou bonnet, veste imperméable ou chaude et plus selon les petites manies de chacun.



Pour remercier les licenciés et les inciter à persévérer dans la pratique de la marche, l'association n'a pas augmenté le prix de la licence qui reste à 30€ pour l'année 2020-2021. De leur côté, le CDRP85 (Comité départemental de randonnée pédestre de Vendée) et le Comité régional des Pays de Loire ont accordé une ristourne de 2€ sur le prix de la licence. Les randonneurs aussi affiliés à la Fédération française de gymnastique volontaire bénéficient toujours d'une réduction de 5€.



Comme toutes les associations sportives, nous sommes prêts à reprendre et à marcher comme avant le Covid sauf que, désormais le gel hydroalcoolique et les masques nous accompagnent. Nos *classeurs ne demandent qu'à libérer nos plans de circuits de randonnée* qui ne vieillissent pas ; un seul bémol : les marques de balisage ont, quant à elles, besoin d'un petit rafraîchissement. Mais les baliseurs de notre association sont prêts et attendent le feu vert, les autorisant à reprendre pinceaux, ciseaux, plane et autre matériel.

Il est toujours possible de nous rejoindre muni d'un certificat médical. Tél : 02.51.52.54.93 .

Bonne et heureuse année 2021.

*Marcelle BONNEAU présidente*

## Maison de santé...

### - Médecin généraliste :

Adriana STIUBE sur rendez-vous au **02.51.51.93.03**.

### - Chirurgiens dentiste :

Olivier BURGAUD, Mathilde MULQUIN, Cyrille PINARD

Sur rendez-vous, Secrétariat du Cabinet dentaire au **02.51.52.06.04**.

Urgences dentaires dimanche et jours fériés de 10h à 12h au **02.51.46.28.83**.

### - A.D.M.R :

Permanence tous les matins de 8h à 9h. Rendez-vous au **02.51.56.71.38**.

## Au Pays du Livre : votre agréable Bibliothèque...

En mai 2017, la commune du Gué de Velluire s'enrichissait d'une jolie bibliothèque, nommée à juste titre par les enfants de l'Ecole du village « Au pays des Livres » .

L'équipe de bénévoles composée à ce jour de 4 personnes vous proposera un choix de lectures adaptées et variées, romans, fictions, policiers et pour nos plus jeunes lecteurs, des mangas et autres BD à foison !!!

De beaux ouvrages sur le terroir local et autres documentaires sont également à votre disposition tout au long de l'année, hors vacances scolaires.

Notre stock de livres est régulièrement mis à jour par les échanges d'ouvrages via la navette de la Bibliothèque de Vendée qui assure 3 passages par an pour divertir grands et petits lecteurs !!!

La commune finance également l'achat de nouveaux ouvrages à concurrence de 1 euro par habitant (dotation annuelle) ce qui nous permet de vous proposer régulièrement de belles nouveautés.

Nous vous rappelons la gratuité de ces prêts de livres limités à 3 par personnes et vous informons également que des « Boîtes à Livres » sont situées dans la commune du Gué de Velluire, à l'extérieur de la bibliothèque ainsi que sous la Halle, près du restaurant le Guétréen.

« Au pays des Livres » accueille dans ce cadre calme et agréable les enfants de 2 classes tous les mardis à partir de 16h et les bénévoles souhaiteraient que nos lecteurs soient de plus en plus nombreux car « Lire des livres.....délivre ».

### Informations pratiques :

Horaires d'ouverture : le mardi de 16h30 à 18h.

le samedi de 10h30 à 12h.

Prêt GRATUIT des livres de 15 jours à un mois.

### Coordonnées :

Au pays des Livres, Chemin des écoles, 85770 LE GUE DE VELLUIRE

Téléphone (aux heures de permanence) : 02.51.69.21.01.

Mail : bibliotheque85770@gmail.com



*Très belle année 2021 à vous !!!*

## Cabinet pluridisciplinaire...

### - Infirmière :

Valérie BOURRASSEAU sur rendez-vous à domicile ou au cabinet au **07.80.30.92.49**.

### - Osthéopathe :

Julie SALMON, sur rendez-vous au **02.51.69.49.14**.

### - Psychomotricienne :

Marie SOULIE, sur rendez-vous au **06.58.02.88.50** ou [Soulie.psychomotricienne@gmail.com](mailto:Soulie.psychomotricienne@gmail.com).

### - Sophrologue-Hypnothérapeute :

Graziella DELBARBA sur rendez-vous au **06.79.90.55.10**.

## Un nouveau service au Gué de Velluire...

	<p><i>R' à Kilibre &amp; Bien-être</i></p> <p>Energéticienne - Maître Reiki- Reflexologie Faciale - Dien Chan-</p> 	
---	--	--

[www.christelle-baruffaldi.fr](http://www.christelle-baruffaldi.fr)



« Car le visage est le miroir de l'âme »

### Qu'est-ce que la réflexologie faciale 'Dien Chan' ?

Parce que le visage est proche du cerveau, richement vascularisé et pourvu de terminaisons nerveuses, on obtient par des techniques de stimulation sur des points ou des zones réflexes du visage des résultats efficaces dans le traitement d'un grand nombre de pathologies d'ordre physique ou psychique. Cette technique vietnamienne, reconnue par la médecine traditionnelle Chinoise est appelée réflexologie faciale ou 'Dien Chan'.

Certifiée à l'école internationale de multi réflexologie, je propose ce type de soin. (1h :35€)



« A quoi sert-il d'avoir si 'être' nous manque »

### Le Soin énergétique Reiki : En quoi ça consiste ?

Je propose une autre technique de relaxation et de rééquilibrage énergétique qui utilisent les techniques du Reiki. Ce soin apaise le corps et l'esprit, favorisant le bien-être et le lâcher prise. En rétablissant la fluidité des champs énergétiques, on amène ainsi le corps à se mettre en processus d'auto guérison. (Les bienfaits du Reiki : élimination des toxines, libération du stress, rééquilibrage émotionnel, libération des nœuds psychiques, sensation d'équilibre et de plénitude, deuil).

Certifiée au Reiki degrés 3 (soin de 1h 30 :45€)

Les travaux de la Salle Polyvalente avancent !!!





## Rappel du financement...

PROJET GLOBAL		671 922,67 €	134 384,53 €	805 630,86 €
<b>FINANCEMENT</b>				
Fonds propres Commune				59 714,55 €
Fonds de compensation (récupération TVA)	16,404%	hors Assurance DO		131 056,31 €
Prêt Relais FCTVA				120 000,00 €
Fonds Leader				16 000,00 €
Subvention SYDEV				43 860,00 €
Subventions Conseil Départemental et Région				235 000,00 €
Emprunt communal				200 000,00 €
			<b>TOTAL</b>	<b>805 630,86 €</b>

## Remerciements...

L'année 2020, décousue par la crise sanitaire COVID, a perturbé le programme prévu des travaux pour l'extension & la rénovation thermique de la salle municipale du Gué de Velluire.

Cependant, nous pouvons compter sur notre maître d'œuvre et les entreprises intervenantes, qui font le nécessaire pour s'adapter au mieux aux imprévus.

Leur dextérité permet une bonne avancée vers l'aboutissement de ce projet. Pour bien commencer la reprise en ce début d'année, l'équipe municipale a tenu à les remercier pour leur implication professionnelle autour d'une galette des rois, le lundi 11 janvier 2021, après la réunion de chantier hebdomadaire masquée.



## Tarif prévisionnel de la Salle des Fêtes...

Désignation	Associations et personnes de la commune.	Associations et personnes hors commune.
Grande salle + petite salle + cuisine + vaisselle	220,00 €	280,00 €
Vin d'Honneur grande salle	80,00 €	100,00 €
Petite salle + cuisine + vaisselle	100,00 €	150,00 €
Exposition culturelle - Réunion - Conférence	Gratuit	
Location annuelle 1fois/semaine	155,00 €	
Ecoles	Gratuit	

Caution : Petite salle 400.00 € / Grande salle 800.00 € / Toute la salle 1 200 €.

Un acompte de 50% du montant de la location sera demandé à la réservation et sera encaissé.

Une attestation d'assurance et un chèque de caution seront demandés lors de la signature du contrat.

Pour les associations du Gué de Velluire, une location sera offerte par an.

Les aboiements redoublent au milieu du roncier. L'animal tient tête aux chiens et charge à plusieurs reprises.

Bloqués dans les épines épaisses, certains n'ont pas le temps ni l'espace d'esquisser les coups de boucher et souffrent à chaque contact. L'un d'eux va même se faire ouvrir la peau du ventre par les canines aiguisées du gros animal. Partie de chasse terminée pour le frêle chien blessé mais néanmoins téméraire face au lourd sanglier.

Appuyés par les encouragements vocaux de leur maître, les beagles redoublent de courage et forcent enfin l'animal à quitter son domaine épineux et prendre le large à travers bois et champs. La meute à ses trousses, il prend peu à peu de la distance et parvient à semer les chiens. Faut dire qu'il connaît le territoire par cœur, vadrouillant toutes les nuits à la recherche de nourriture. La veille, il a labouré un champ de féveroles juste semé.

Avec ses congénères, la terre ne leur résiste pas et les groins musclés ont vite fait des dégâts qui mettront, dans quelques jours, un nouvel exploitant agricole en colère.

Pour le moment, l'animal file à travers les champs et rien ne l'arrête. Les buissons sont traversés d'un trait et le canal de Gargouilleau est aussi vite franchi...

Mais les chiens sont têtus et ne lâchent pas leurs efforts. La vue de la bête noire devant eux les excite encore plus.

Ils l'obligent à rebrousser chemin malgré ces quelques kilomètres parcourus. Il veut maintenant rejoindre le roncier du départ et coupe au plus court.

Les chiens qui le poursuivent ne lui laissent pas le temps de renifler l'air afin de déceler le danger.

Sur son parcours, les chasseurs sont postés, immobiles et silencieux. Deux d'entre eux, chanceux par le tirage au sort de leurs postes, vont le voir passer dans leur zone de tir autorisée. La chasse en battue nous impose des règles de sécurité drastiques et néanmoins nécessaires pour limiter au maximum tout accident. Malheureusement le risque zéro n'existe pas (à la chasse comme ailleurs), un ricochet est toujours possible et les munitions imposées pour le tir du sanglier sont puissantes.

Mais là, l'animal coupe à découvert et les deux chasseurs ajustent leurs tirs. Touché, il va poursuivre quelques dizaines de mètres puis basculer dans la terre de ce champ où hier soir il faisait razzia des semences juste enterrées.

Sur la bascule, l'aiguille affichera 98 kilos. Belle partie de chasse pour un magnifique mâle.

Quelques jours plus tard, de nouvelles traces seront découvertes dans un secteur proche. Plusieurs sangliers, dont encore un très gros, sont de retour pour labourer les prairies et cultures. De nouveaux dégâts vont encore saboter le travail agricole. Nous surveillons et serons réactifs pour les limiter au maximum.

Rien qu'en Vendée, environ 170 000 euros de dégâts sangliers ont été payés par les chasseurs l'année dernière. Ce chiffre augmente constamment et certains territoires sont maintenant classés en zone noire par la préfecture qui impose aux chasseurs d'être efficaces dans leurs prélèvements afin de maintenir une population animale à un taux acceptable pour réduire au maximum les dégâts.

Notre secteur est encore assez épargné mais nous constatons une forte évolution de la présence des sangliers et les zones de cultures de céréales importantes chez nous, risquent de devenir de vrais gardes manger et faire exploser les chiffres des dégâts.

De même, de nombreux accidents de circulation par collision, sont de plus en plus déclarés sur nos routes et les chocs avec ces animaux puissants et massifs sont très dommageables.

Pour pouvoir chasser ces animaux, les chasseurs doivent « acheter » des bracelets de marquage après capture et payer également une cotisation supplémentaire avec leur permis annuel, plus des cotisations à l'hectare selon secteurs.

Des 28 chasseurs qui composent notre société, tous ne pratiquent pas cette chasse aux gros gibiers. Les conditions actuelles, liées au Covid19, bouleversent l'organisation des battues et rendent compliquées leurs mises en place.

Nous faisons de notre mieux pour maîtriser ces populations à risques également sanitaires (maladie d'Aujeszky) et remercions à nouveau les propriétaires de terres agricoles pour nous accorder leurs droits de chasse.

Merci également à la municipalité pour son aide à la vie associative.

**Le Président, les membres du bureau et l'ensemble des membres de la société vous souhaitent une très bonne année 2021, ainsi qu'une bonne santé.**

Prenez soin de vous.

## Déplacement solidaire...

### Pour qui ?

Pour toutes les personnes de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral n'ayant pas de moyen de locomotion ou ne pouvant momentanément pas conduire.

### Pourquoi ?

Pour tous déplacements occasionnels : courses, coiffeurs, pharmacie, visites familiales etc. Pour les rendez-vous médicaux sauf ceux pris en charge par l'assurance maladie.

Pour adhérer, une cotisation de 4 euros à l'année vous sera demandée par l'association et une participation aux frais sera remise au chauffeur bénévole. La demande de transport être réservée au moins 3 jours à l'avance.

Sur la commune, 3 chauffeurs sont déjà présents mais, vous qui avez un peu de temps à partager ou simplement envie de rendre service, venez nous rejoindre, nous vous attendons !

Pour tout contact, la référente de la commune, OUVRART Marie Christine au 06.08.58.20.01.

### Dernière minute :

Notre association Déplacements Solidaires est sollicitée officiellement ce vendredi 15 janvier par la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral, par les communes qui la composent, par la coordination des professionnels de santé du territoire ainsi que leurs structures satellites, afin d'aider au transport des personnes en difficulté de mobilité pour venir se faire vacciner contre le Covid, au centre de Luçon situé à l'Espace Plaisance.

Nous répondons favorablement à cette sollicitation, mais nous gardons totalement la main pour l'organisation de ces transports.

Un chauffeur de l'association peut accepter ou refuser ce type de transport.

Si la personne est déjà adhérente à notre association, il faudra rappeler le coût du déplacement lorsque la personne est éloignée du centre de vaccination. Afin de diminuer ce coût et si les personnes sont d'accord (chauffeur et bénéficiaires), pourquoi ne pas envisager de transporter 2 personnes à l'arrière du véhicule si ce dernier est spacieux ? La participation financière est due après retour au domicile.

Si la personne n'est pas adhérente, elle devra être contactée par le référent de sa commune afin de procéder préalablement à l'enregistrement de son adhésion (pas d'adhésion, pas de transport). Rappel : cotisation d'adhésion à partir de 4 euros si possible par chèque, signature du règlement de fonctionnement, enregistrement des références du contrat RC (sur le contrat habitation). Attention à l'état de santé de la personne ! C'est précisé sur le règlement de fonctionnement.

Afin de maîtriser le départ de ce partenariat, la personne référente de ce programme de vaccination à la communauté de communes m'adresse les demandes et je les répartis immédiatement auprès des référents concernés.

## Animation offerte aux personnes âgées et isolées...

Les comédiens et la société événementielle **ENVOL** sont intervenus chez Mme Jo-sette ANCELIN et Mme Elisabeth OLIVIER à l'initiative de l'ADMR (pour les personnes seules et isolées). Il s'agissait d'une saynète de 15 min environ, un conte sur fond musical avec costumes féeriques et lumineux, dont le thème est la recherche du **bonheur** !



## Commerces et services...

### - Service à la personne :

Pour vos besoins d'accompagnement en **informatique & internet**, Thomas JANTET habitant Le Gué de Velluire, à votre disposition bénévolement au **06.52.53.09.10**.

### - Commerces :

**Bar-Restaurant « Le Guétréen »**, 7 rue de la Rivière - **02.51.52.43.23**.

**TC Traiteur**, livre à domicile, La Sebrandière - tctraiteur@hotmail.com - **06.45.51.36.02**.

Machine à pains en libre service, Place du 8 Mai.

**TSV Distribution - AUTOPRIMO**, 2 rue du Fief - **06.17.73.65.46** ou **02.51.52.51.01**.

**Garage NEAU Philippe**, 19, Le Rocher, 85770 LE GUE DE VELLUIRE - **02.51.52.51.76**

### - Commerces ambulants, Place du 8 Mai :

**Bouboute Pizz'**, tous les 1er jeudis du mois de 18h30 à 21h jusqu'en mars 2021 - **02.51.52.47.85**.

**Fruits et Légumes de Didile**, tous les samedis matins de 9h à 12h - **06.47.04.44.77**.

**La cuisine de Tantine**, réservation possible par téléphone ou mail, tous les samedis matins de 9h à 12h - **07.67.06.27.19** - poupin.sarah@outlook.fr

### - En tournée dans la commune :

**Boulangerie-Pâtisserie Patrick GAIGNET**, La Taillée - **02.51.52.52.41**.

**Moules et Huîtres**, GAEC Magot-Bertineaud - **06.24.08.66.87** - **06.25.04.17.84**.

## Bientôt la Fibre optique...

Comme vous le savez la Vendée a pour objectif d'être raccordée à 100% d'ici 2023. Pour le moment, cet objectif est toujours réalisable. Nous vous informons que le début du raccordement de notre commune est prévu pour le deuxième semestre 2021.

Afin de faciliter le bon fonctionnement de cette évolution technologique, nous souhaitons vous sensibiliser sur un point très important.

**Nous demandons à tous les propriétaires dont le réseau téléphonique actuel aérien passe par leur propriété, d'entretenir les haies afin de faciliter le remplacement du câblage cuivre par la Fibre Optique.**

**Si les équipes de raccordement ne peuvent pas accéder au réseau elles ne poseront pas la fibre, ce qui défavoriserait les clients en bout de ligne.**

### ***Rappel servitude d'égagement :***

Tout propriétaire, que son terrain soit ou non traversé par une ligne électrique ou téléphonique, est soumis à une servitude d'égagement en vertu de laquelle il doit couper les branches et les racines qui avancent sur la voie publique.

Le maire peut d'ailleurs lui imposer d'égager ou d'abattre les arbres de sa propriété dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité du passage. Il a même le pouvoir de faire procéder à ces travaux aux frais du propriétaire négligent (article L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales).

## Garde Particulier Communal...

Lors du Conseil Municipal du 17/11/2020, M. le Maire a présenté M. MIGNONNEAU, habitant du Rocher au Gué de Velluire et ancien gendarme à la retraite. Il a pris contact avec la Mairie afin de proposer ses services bénévolement.

Suite à une rencontre avec le Maire de l'Île d'Elle et le garde particulier déjà en place sur la Commune, ce projet intéresserait M. le Maire. Afin de remplir cette fonction, il sera nécessaire qu'il suive une formation d'un an environ pour sa mise en place.

Le Conseil accepte et remercie unanimement M. Mignonneau pour cette proposition qui sera une grande chance pour la Commune. Ce service sera bénévole. La Commune prendra bien évidemment à sa charge les frais de formation ainsi que l'équipement dont M. Mignonneau aura besoin (tenues, frais kilométriques, etc...). Ainsi, M. Mignonneau pourra réaliser au mieux sa mission.

### ***Le Garde Particulier Communal, qu'est ce que c'est ?***

Le Garde particulier est un agent assermenté par l'Etat qui a un rôle de médiateur (problèmes de voisinage, divagations de chiens, dépôts sauvages, régulation de chasse, pêche, etc...), de coordonnateur (services de la Mairie, de Gendarmerie, etc...) et surtout de prévention.

Le Garde particulier est doté pour cela du pouvoir d'établir des procès verbaux d'infraction.



## Sud Vendée Littoral...

A l'heure où le tout numérique prend de plus en plus de place dans notre quotidien, les animatrices de France Services sont à votre disposition pour vous informer, vous orienter vers le bon interlocuteur ou vous accompagner dans toutes vos démarches en ligne en toute confidentialité (dans les domaines de l'emploi, la santé, le logement, la famille, la mobilité, les droits, les démarches pour les pièces d'identité ou les cartes grises et permis de conduire...).

L'utilisation des outils informatiques peut se faire également en libre accès, un ordinateur, une imprimante, un scanner, une photocopieuse sont mis à votre disposition.

France Services accueille également des permanences hebdomadaires / mensuelles **sur rendez-vous** telles que la Mission Locale, le conciliateur de justice, le conseiller mobilité, l'Adile 85, le juriste, pour conserver la proximité des services avec les usagers.

N'hésitez pas à vous y rendre pour connaître tous les services proposés par France Services, les animatrices vous y réservent un bon accueil et répondront au mieux à votre demande.



### **France Services**

**43 bis rue du 11 Novembre—85450 CHAILLE LES MARAIS**

**Tél. 02.51.56.70.88 ou 06.31.90.67.53**

**franceservices@sudvendeelittoral.fr**

**Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h à 16h30**



## Aide financière liée à la sécheresse 2018 - habitat

### Demande de subvention

Décret no 2020-1423 du 19 novembre 2020 relatif au dispositif exceptionnel de soutien aux victimes de l'épisode de sécheresse-réhydratation des sols survenu en 2018

Suite à l'épisode de sécheresse-réhydratation des sols survenu en 2018, vous avez formulé une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour votre commune, qui a reçu un avis défavorable conformément à l'arrêté du 09 août 2019.

Par décret n° 2020-1423 du 19 novembre 2020, l'État a mis en place un dispositif exceptionnel de soutien aux victimes les plus affectées par l'épisode de sécheresse-réhydratation des sols survenu en 2018, pour les communes n'ayant pas été reconnues en état de catastrophes naturelles à l'époque. Le montant de l'aide pourra être de 10 000 € à 15 000 € (en fonction des ressources du ménage), représentant un taux maximal de 80 % du montant des travaux qui s'entendent toutes taxes comprises.

Pour espérer prétendre à ce dispositif, il faudra que les critères suivants soient respectés :

- le bâtiment concerné doit être achevé depuis plus de 10 ans à la date du 31 décembre 2017
- les travaux n'ont pas été réalisés à ce jour
- le logement est occupé à titre de résidence principale
- le bâtiment a subi des dommages structuraux sur le gros œuvre
- le demandeur est éligible aux aides ANAH
- le bâtiment est localisé en zone moyenne ou forte d'aléas relatifs au retrait-gonflement des argiles (carte jointe à ce courrier)

Cette aide exceptionnelle est cumulable avec les dispositifs de l'ANAH, Habiter Sein et Habiter Serein, pouvant prendre en charge les travaux de réparation des dommages générés par le retrait-gonflement des argiles.

Pour remonter leur dossier, les demandeurs devront compléter le formulaire de demande de subvention joint à ce courrier, accompagné des pièces obligatoires.

S'ils le souhaitent, les demandeurs pourront bénéficier d'un accompagnement par un opérateur (SOLIBA, HATEIS) ANAH afin d'étudier les différentes solutions complémentaires de financement (ANAH, caisse des retraites...).

**Les dossiers seront à adresser à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Vendée avant le 28 février 2021, soit directement par courrier, soit sous format numérique au courriel suivant :**

[anah-ddtm85@vendee.gouv.fr](mailto:anah-ddtm85@vendee.gouv.fr)

Le formulaire est téléchargeable sur le site de la Mairie [www.guedevelluire.fr](http://www.guedevelluire.fr) sur la page d'accueil à la rubrique « Actualités ».



## Les bacs d'ordures ménagères



et les sacs jaunes



regroupés pour la collecte.



À partir de mars 2021, les bacs d'ordures ménagères et les sacs jaunes seront collectés à partir de points de regroupement. Déployé sur d'autres communes de la collectivité, le nouveau système de collecte des déchets sera généralisé sur tout le territoire.

**Le principe** : il est demandé aux particuliers de rassembler leur bac d'ordures ménagères et sacs jaunes sur des points de regroupement marqués au sol par un rond blanc.

Ces marquages au sol (ronds blancs) seront effectués par les agents de la communauté de communes pendant la collecte, et ces points rassembleront entre 2 et 4 bacs, à proximité des habitations concernées (*déplacement maximum de 10 à 20 mètres*).

**L'objectif** : diminuer le nombre d'arrêts, améliorer les conditions de travail des agents, notamment en terme de sécurité, réduire les nuisances sonores et donc limiter l'impact sur l'environnement ; le tout sans dégrader la qualité de service, puisque les tournées ne sont pas changées.

**En moyenne, trois bacs regroupés, c'est trois fois moins d'arrêts !**

### Quelques consignes à respecter :

Positionnez impérativement votre bac ou sacs jaunes sur le point de regroupement le plus proche de votre domicile avec les poignées orientées côté route.

Veuillez identifier votre bac par le n° de rue pour vous faciliter sa récupération après la collecte.

Sortez votre bac d'ordures et sacs jaunes la veille de la collecte car les heures de ramassages peuvent être avancées pour des raisons techniques,

**Un problème avec un point de regroupement** : Contactez le pôle déchets de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral : 02 51 97 64 64 ou la Mairie de Le Gué de Velluire 02 51 52 52.52

## AGENCES POSTALES



LA POSTE



### LA TAILLEE

Lundi-Mardi : 08h45 – 11h45  
Mercredi : 14h00 – 17h15  
Jeudi : 14h00 – 16h15  
Vendredi : 16h00 – 18h15

### VIX

Lundi à Vendredi : 14h00 - 17h00  
Samedi : 09h00 - 12h00

## A.D.M.R...

**Votre association SERVICE D'AIDE ADMR DE CHAILLE LES MARAIS , toujours à vos côtés dans le respect des mesures d'hygiène et des gestes barrières**

Accompagner les personnes âgées (aide à la personne, accompagnement aux courses...), les personnes en situation de handicap, garder les enfants, entretenir

vos maisons ou votre linge, telles sont les missions de l'association ADMR de votre commune.

L'épidémie de Covid 19 n'a pas empêché nos salariés de continuer à veiller sur ceux qui en avaient le plus besoin. Les prestations ont été adaptées, le matériel de protection fourni aux salariés, des conseils techniques spécifiques ont été transmis afin que chacun, client et salarié, puisse se sentir en sécurité.

Ces mesures exceptionnelles sont devenues le quotidien.

Chaque intervention se fait dans le respect des mesures d'hygiène et des gestes barrières.

L'association ADMR de votre commune se tient à votre disposition pour tous renseignements sur les services, le devis est gratuit et les prestations ouvrent droit au crédit d'impôts de 50 %.

Contact : Comité de secteur ADMR Marais Littoral

ZI Les Roches – 1 rue Denis Papin – 85400 LUÇON

Téléphone : 02 52 61 47 47 - Mail : maraislittoral@admr85.org

[www.admr85.org](http://www.admr85.org)

**Permanences au local de l'association le mercredi après-midi et sur rendez-vous au 4, Impasse Pasteur, 85450 CHAILLÉ LES MARAIS.**

# Manifestations à venir...

## Le Gué de Velluire - La Taillée - L'Ile d'Elle - Chaillé les Marais - Vouillé les Marais

Janvier		
Vendredi 15	Vœux du Maire	L'Ile d'Elle
Samedi 30	Loto Société de Chasse du Gué de Velluire	Vouillé les Marais
Février		
Dimanche 07	Loto OGEC / APPEL	L'Ile d'Elle
Mars		
Samedi 06	Représentation Comédie Nelle	L'Ile d'Elle
Mercredi 10	Concours de Belote Club de l'Espérance de Vouillé	Vouillé les Marais
Samedi 13	Représentation Comédie Nelle	L'Ile d'Elle
Vendredi 19	Commémoration fin de la Guerre d'Algérie	L'Ile d'Elle
Mercredi 31	Concours de Belote Club Amitiés et Loisirs Le Gué de Velluire	Le Gué de Velluire
Avril		
Du 16 au 18	Exposition ADAP	L'Ile d'Elle
Dimanche 25	Vide grenier Amicale Laïque	L'Ile d'Elle
Mai		
Samedi 1er	Loto Société de Chasse du Gué de Velluire	Vouillé les Marais
Samedi 08	Commémoration fin de la 2ème Guerre Mondiale	L'Ile d'Elle
Dimanche 09	Randonnée pédestre de la Gym	Vouillé les Marais
Jeudi 13	Tournoi de foot FC2 Sud-Vendée	L'Ile d'Elle
Dimanche 16	Exposition Arts et Cultures	Le Gué de Velluire
Mercredi 26	Concours de Belote Club Amitiés et Loisirs Le Gué de Velluire	Le Gué de Velluire
Samedi 29	Assemblée Générale puis Moules/Frites FC2 Sud-Vendée	L'Ile d'Elle
Juin		
Samedi 05	Concert de Printemps Philharmonie	L'Ile d'Elle
Samedi 19	Fête de la Musique Amicale Laïque	L'Ile d'Elle
Samedi 26	Fête de l'Ecole	Vouillé les Marais
Juillet		
Vendredi 02	Marché nocturne	Vouillé les Marais
Dimanche 04	Pique-Nique La Taillée 2000	La Taillée
Dimanche 11	Loto en plein air Société de Chasse	Le Gué de Velluire
Mardi 13	Feux d'Artifices	
Vendredi 16	Marché nocturne	Vouillé les Marais
Dimanche 18	Sortie Solex	La Taillée
Vendredi 30	Marché nocturne	Vouillé les Marais
Août		
Vendredi 06	Balade Gourmande ATN	L'Ile d'Elle
Vendredi 13	Marché nocturne	Vouillé les Marais
Samedi 21	Choucroute Comité des Fêtes La taillée/Le Gué de Velluire	Le Gué de Velluire
Vendredi 27	Marché nocturne	Vouillé les Marais
Septembre		
Samedi 04	Loto de la Société de Chasse du Gué de Velluire	Vouillé les Marais
Du 11 au 18	Remise des cartes de chasse	L'Ile d'Elle
Octobre		
Samedi 09	Diner dansant OGEC	L'Ile d'Elle
Novembre		
Samedi 06	Soirée Fruits de mer du Foot	L'Ile d'Elle
Jeudi 11	Commémorations	
Le 13 et 14	Bourse aux jouets OGEC/APPEL	L'Ile d'Elle
Vendredi 19	Concours de Belote Club Amitiés et Loisirs Le Gué de Velluire	Le Gué de Velluire
Samedi 20	Concert Ste Cécile Philharmonie	L'Ile d'Elle
Mercredi 24	Concours de Belote Club de l'Espérance de Vouillé	Vouillé les Marais
Le 27 et 28	Exposition du Quartier d'Artistes	L'Ile d'Elle
Décembre		
Le 4 et 5	Téléthon	L'Ile d'Elle

### **La Fraternité n'est pas une promesse en l'air, ensemble on peut la faire.**

Les années passent et ne se ressemblent pas, hélas pour certains rien ne change. Maladie, petite retraite, accidents de la vie, autant d'occasions qui entraînent désespoir et pauvreté.

On ne l'imagine pas, mais autour de nous des gens souffrent, dans leur corps mais aussi dans leur cœur. Souvent les personnes se cachent, ne dévoilent pas leurs difficultés, ruminent en silence. Pour beaucoup il faut ravalier sa fierté et oser demander de l'aide. De toute manière ils n'ont pas le choix quand les factures dégringolent.

La seule oeuvre caritative du secteur est le Secours catholique. Nous sommes sur « le pont, tenant la barre » tels les skippers du Vendée Globe, ne rien lâcher. Les bénévoles s'engagent dans cette mission d'accompagnement et de soutien. Il ne suffit pas de distribuer des victuailles, qui avec la crise sanitaire s'amenuisent... il faut écouter, reconforter afin de trouver ensemble des solutions. Evitons un naufrage social, cela passera par la fraternité au sein de notre territoire.

Au préalable, les personnes se rapprochent des assistantes sociales qui étudient leur situation et jugent s'il y a lieu de nous les orienter. Il y a des aides alimentaires d'urgence, d'autres ponctuelles, des aides financières. Chaque demande se concrétise par une rencontre, une étude très précise des revenus et des charges. Cet été nous avons permis à deux jeunes mamans et leurs enfants de partir en vacances à La Tranche sur mer. Quel bonheur de voir les petites filles courant sur la plage !

On constate, malheureusement que la qualité déplorable des logements, voir indigne, sans isolation, avec des appareils vétustes de chauffage, entraîne un grand déséquilibre dans un budget déjà bien précaire. Le Secours Catholique « se bat » pour sensibiliser les propriétaires à lancer des travaux d'isolation (surtout que les aides nationales vont dans ce sens).

Le problème de mobilité est aussi un frein à l'embauche, pas de véhicules ou, voitures en mauvais état, absence de permis, particulièrement chez les jeunes mères élevant seules leurs enfants. Pour répondre à toutes ces situations, il nous faut écouter, se tenir informé pour essayer d'apporter des solutions. La proximité de la MSAP est d'un grand secours, nous travaillons ensemble en étroite collaboration. Nous nous rapprochons aussi des maires, des CCAS.

La boutique nous donne l'occasion de rencontrer, d'échanger avec nos clientes de plus en plus nombreuses. Les personnes accompagnées peuvent s'investir au sein de notre groupe pour nous aider ; trier, vendre etc... L'achat de vêtements de seconde main est aussi un acte citoyen, contribuant à protéger notre planète et réduire la surconsommation. Le message est entendu avec une fréquentation plus importante. C'est la raison pour laquelle nous avons modifié les horaires d'ouverture :

**Les Lundis et Vendredis de 14h à 17h ainsi que le deuxième Samedi du mois de 9h à 12h30. Notre conteneur reçoit vos vêtements propres, en parfait état afin d'être mis à la vente.**

**Que cette nouvelle année soit pour vous source de Joie et de Santé.**

*Secours Catholique,  
43 rue du 11 Novembre, 85450 CHAILLE LES MARAIS  
Téléphone : 06.33.45.83.85.*



# Passez en mode *avenir* !

## Mission Locale du Sud Vendée:

une seule adresse pour  
tous leurs projets.



### ...un *métier* qui plaît

Les Missions Locales accompagnent les jeunes vers l'emploi. Comment ?

- > **Découvrir des métiers**/des secteurs d'activité par des immersions en entreprise
- > **Repérer des offres d'emploi**, aider à présenter sa candidature, rédiger le CV et préparer à passer des entretiens d'embauche.
- > **Proposer des candidatures ciblées aux employeurs.**
- > **Apporter des conseils sur les différents contrats...**

### ...une *formation* pour y arriver

Le meilleur moyen de trouver un emploi, c'est d'être bien formé. En poussant la porte de la Mission Locale, les jeunes trouvent :

- > **Des idées pour l'orientation professionnelle** : quelles filières possibles ? quelles formations pour y arriver ? De quels droits à la formation je dispose ? Puis-je encore m'inscrire ?
- > **Un conseiller pour aider à financer sa formation**, à travers les aides de l'Etat, de la Région, des organismes partenaires...

### ...des *solutions* pour la vie quotidienne

Les Missions Locales accompagnent bien au-delà de l'emploi sur des thématiques diverses :

- LOGEMENT** : des conseils et les aides pour se loger.
- SANTÉ** : accompagnement vers l'accès aux soins (la sécurité sociale, CMU, bilan de santé...).
- MOBILITÉ** : les aides aux transports, le financement du permis B. C'est aussi le lieu pour se renseigner pour partir à l'étranger (stages, missions de volontariat...).
- COUP DE POUCE FINANCIER** : apporter une aide d'urgence (mobilité, alimentaire...)
- ENVIE DE S'ENGAGER ?** Envie de se rendre utile, de s'engager pour une mission d'intérêt général ? Le bénévolat, l'engagement citoyen ou encore le Service Civique sont pour les jeunes

Pour plus d'informations, contactez dès maintenant :

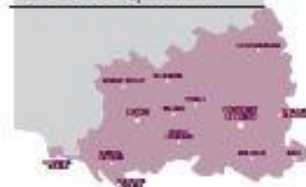
### Mission Locale Sud Vendée

47, rue Tiraqueau - 85200 Fontenay Le Comte - 02 51 51 17 57 - [contact@mislsv.fr](mailto:contact@mislsv.fr)  
[www.missionlocalesudvendee.com](http://www.missionlocalesudvendee.com)

Suivez nous sur



Un accueil de proximité



Ecomusée incontournable pour tout comprendre du **Marais poitevin**, la Maison du Maître de Dignes se découvre **en autonomie** (pas besoin de réserver, il suffit de regarder les horaires d'ouverture !) ou **avec un guide** (pour les groupes d'adultes ou d'enfants à partir de 10 personnes, sur réservation).

Les supports de médiation sont variés (vidéos, panneaux, photos, objets anciens, modules interactifs), et la visite dure environ **1h30**. D'avril à septembre, nous accueillons des chèvres poitevines et des boudets du Poitou !

Au cours d'une visite en autonomie, deux options s'offrent aux familles :

- Livret-jeu pour les 7-12 ans
- Parcours guidé sur smartphone pour devenir « **Apprenti Maître de Dignes** », grâce à l'application gratuite Baludik

En été, le site s'anime :

- Visites guidées avec guide en costume du XIX<sup>ème</sup> siècle
- Visites animées spécialement conçues pour les enfants (pour les 3-6 ans avec un conte près de la cheminée, ou pour les 7-10 ans avec la femme du Maître de Dignes qui raconte son quotidien)
- Promenades à dos d'âne
- Sorties découverte de la bonde avec un professionnel de la gestion de l'eau (bonde = ouvrage hydraulique pour faire passer l'eau du marais mouillé vers le marais desséché)

**Le petit plus** : pendant les visites animées pour les enfants, le guide est en costume et les enfants peuvent porter des coiffes ou des chapeaux pour se mettre dans l'ambiance !



### **Incontournables : les Fêtes du Four !**

**Le 21 juillet et le 11 août 2021.**

Si vous ne connaissez pas encore cette fête, notez dès maintenant les dates dans votre agenda.

Pendant cette journée festive organisée par l'association de la Maison du Petit Poitou, le four à bois est allumé pour y faire cuire le repas servi le soir. La spécialité à ne pas manquer est la tarte aux fruits ! L'après-midi est gratuite et festive : exposants, artisans, jeux en bois vous attendent à partir de 15h. Le soir, sur réservation, vous pourrez déguster le repas cuit au four et assister à un spectacle (selon programmation).

### **Infos pratiques :**

Pour en savoir plus ou connaître les dates de nos animations, n'hésitez pas à consulter notre site Internet [www.maisondumaitrededignes.fr](http://www.maisondumaitrededignes.fr)

Ouvert toute l'année sauf en janvier.

Entrée 5 € ou 3,50 € - Gratuit jusqu'à 18 ans.

info@mmd-maraispoitevin.fr – 02 51 56 77 30

Animaux non acceptés (sauf chien guide d'aveugle)

Espace pique-nique sur place

# Liste des commissions communales...

## EspacesVerts - Cimetière

Karine METAY (Resp.), Sylvie BLONDET, Angélica MARTIN, Alexandre OLONDE, Guillaume BOUCHET, Sandrine TEXIER, Agent technique Stéphane GUILLOTEAU.  
Contact : karine.metay@guedeveluire.fr

## Scolaire

Jonathan GABORIT (Resp.), Sylvie BLONDET, David LECOCQ.  
Contact : jonathan.gaborit@guedeveluire.fr

## Finances - Budget - Taxes - Impôts - Appel d'offres

Emmanuel DEBAECKER (Resp.), Jonathan GABORIT, Katy BELY GIRARD, Karine METAY, Charly SUIRE, Rudi LOUBRY, Florian BONNIN.  
Contact : emmanuel.debaecker@guedeveluire.fr

## Travaux bâtiments - Logements locatifs

Katy BELY GIRARD (Resp.), Jonathan GABORIT, David LECOCQ, Angelica MARTIN, Charly SUIRE, Sandrine TEXIER, Alexandre OLONDE, Florian BONNIN.  
Contact : katy.girard@guedeveluire.fr

## Urbanisme - Permis de construire

Jonathan GABORIT (Resp.), Katy BELY GIRARD, Karine METAY, Florian BONNIN, Sylvie BLONDET.  
Contact : jonathan.gaborit@guedeveluire.fr

## Voirie - Eclairage public - Sécurité - Assainissement

Emmanuel DEBAECKER (Resp.), Karine METAY, Charly SUIRE, David LECOCQ, Florian BONNIN.  
Contact : emmanuel.debaecker@guedeveluire.fr

## Salle des Fêtes

Katy BELY GIRARD (Resp.), Karine METAY, David LECOCQ.  
Contact : katy.girard@guedeveluire.fr

## Culture - Sports - Fêtes - Animations - Commission jeunes

Jonathan GABORIT (Resp.), Karine METAY, Sylvie BLONDET, David LECOCQ, Charly SUIRE, Florian BONNIN, Guillaume BOUCHET.  
Contact : jonathan.gaborit@guedeveluire.fr

## C.C.A.S

Emmanuel DEBAECKER (Resp.), Sylvie BLONDET, Rudi LOUBRY, Angelica MARTIN.  
Bénévoles hors Mairie : Brigitte RIBEREAU, Christine OUVRART, Dominique GUILBEAU, Loëlle AUGENDRE  
Contact : emmanuel.debaecker@guedeveluire.fr

## Plan communal de sauvegarde - PCS

Emmanuel DEBAECKER (Resp.), Alexandre OLONDE, Guillaume BOUCHET.  
Contact : emmanuel.debaecker@guedeveluire.fr

## Document unique - Risques professionnels

Emmanuel DEBAECKER (Resp.).  
Agent CMO : Francic BRISSET  
Contact : emmanuel.debaecker@guedeveluire.fr

## Communication

Karine METAY (Resp.), Charly SUIRE, Florian BONNIN.  
Contact : karine.metay@guedeveluire.fr

## Défense

Rudi LOUBRY (Resp.).  
Contact : rudi.loubry@guedeveluire.fr

## Mairie ouverte au public :

27 Rue de l'Église, Le Gué de Velluire  
Le Lundi et le Mardi de **9h -12h**  
Et le Vendredi de **14h -17h**

Tél : 02.51.52.52.52

Email : mairie.gue-de-veluire@wanadoo.fr

## Toute l'actualité de notre commune sur

Site internet : [www.guedeveluire.fr](http://www.guedeveluire.fr)

Ou sur Facebook : GuedeVelluire85770

Réalisation : Commission Communication  
Directeur de Publication Joseph MARQUIS  
Crédits photos : Mairie & Ouest France  
Impression : IJCOM Fontenay le Comte